

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Le 20 août 2012

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

Horaires et Permanences de la Mairie

Ouvert au public : - le mercredi : de 9h00 à 12h00
 - le jeudi : de 14h00 à 17h00
 - le vendredi : de 16h00 à 19h00

Monsieur Michel MUSELET, Maire, reçoit tous les vendredis de 17h00 à 19h00 et sur rendez-vous

URBANISME : Monsieur Etienne MAES, 1^{er} Adjoint, reçoit sur rendez-vous.

Horaires d'Ouverture de la Bibliothèque

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le vendredi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h à 12h

Horaires d'Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'Agence Postale Communale située, 27 rue Principale est ouverte au public

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30

contact téléphonique: 03 21 30 19 18

Rentrée des classes

Cette année, la rentrée des classes se fera le Mardi 4 septembre.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'informations de l'école pour la rentrée des enfants de l'école maternelle et primaire de Colembert.

Garderie « Attention, nouvel accès pour l'accueil »

La garderie est toujours située dans la petite salle annexée à la salle polyvalente.

Les enfants y sont accueillis de 7h30 à 9heures puis de 16h30 à 18h30.

Pour des raisons de sécurité, **l'accès s'effectuera exclusivement** par le chemin existant, tracé au niveau du parking situé entre l'Eglise et l'Ecole primaire.

La traversée de la salle polyvalente est supprimée.

Vous pourrez aisément stationner votre véhicule sur le parking.

Services périscolaires

La commune propose aux parents d'élèves plusieurs services périscolaires.

Vous trouverez ci-après leurs tarifs et les modalités d'inscription :

Cantine : Pour un enfant de classe maternelle : 2€65

 Pour un enfant à partir du CP : 2€95

 Pour une enfant habitant hors de la commune : 3€22

 Pour les adultes : 3€61

Garderie : 1 enfant : 1€75

 2 enfants : 2€60

 3 enfants : 3€47

Ramassage scolaire : 4€29 par semaine et par famille

Pour les inscriptions veuillez vous adresser à Mme Nathalie Derthe

Bourses scolaires

La demande de bourse départementale, réservée aux collégiens, soumise à conditions de ressources, est effectuée en même temps que la demande de bourse d'état.

Vous devez vous rapprocher du collège que fréquente votre enfant afin d'effectuer les démarches nécessaires.

Le département du Pas-de-Calais octroie également une aide à la santé aux étudiants boursiers ayant contracté une mutuelle (aide : 100€ maximum)

Prendre contact avec le bureau des prestations du Conseil Général au 03 21 21 62 62

Au Niveau Communal

1°) La bourse communale pour les lycéens :

Une convention signée entre la Commune et les établissements d'enseignement général, technologique ou professionnel publics de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, permet aux lycéens de bénéficier de la gratuité de prêt des livres scolaires.

Pour information, la participation de la commune s'élève à :

- 61,20 € par élève, pour les lycées d'enseignement général,

- 36,70 € par élève, pour les lycées techniques ou professionnels

2°) Pour les lycéens fréquentant d'autres lycées ainsi que ceux en apprentissage ou en formation professionnelle, la Commune octroie une bourse de 50€.

La demande doit être effectuée à la mairie, avant le 30 septembre 2012.

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal doivent être fournis.

3°) La bourse aux étudiants de moins de 25 ans :

La Commune octroie une allocation financière de 100 euros aux étudiants de Colembert fréquentant un établissement d'enseignement supérieur.

Cette aide est versée au maximum 3 fois.

La demande doit être effectuée à la mairie, avant le 1er novembre 2012.

Le certificat de scolarité et un relevé d'identité bancaire ou postal au nom du demandeur doivent être fournis.

Droit de Chasse à la Warenne

Le droit de chasse situé sur le territoire Communal de la Warenne, d'une superficie de 17ha 47 ca, sera octroyé en **adjudication publique** le **jeudi 20 septembre 2012, à 16 heures**, dans les locaux de la Mairie.

Le cahier des charges est consultable en Mairie aux heures habituelles d'ouverture

Incivilités

Des actes d'incivilité sont constatés sur la Commune.

Un panneau « Stop » installé par les services du Département au milieu du hameau de la Vallée, à l'intersection de la rue Delannoy et de la rue de la Vallée, a été plusieurs fois déstabilisé.

L'auteur porte l'entière responsabilité de cet acte et met ainsi en péril la vie des usagers de la voie publique.

Des espaces communaux correctement entretenus par les riverains sont volontairement détériorés.

Pour le bien-être de tous, pour la beauté des abords du village et des logements, il est rappelé qu'il convient de respecter ces endroits.

Exposition « voyage des jeunes colembertois »

A l'occasion de la ducasse, la commission animation souhaite organiser une exposition à partir de photos de jeunes colembertois partis à l'étranger pour leur études ou leur travail.

Si vous revenez d'un voyage dans ce cadre, ou si vous connaissez quelqu'un qui est dans ce cas, n'hésitez pas à contacter Madame Geneviève Martel à la mairie.

Elagage des haies

Pour le bon déroulement du service de collecte des ordures ménagères, nous vous demandons de procéder ou de faire procéder à l'élagage des haies afin de préserver le matériel et d'assurer la sécurité des agents chargés de cette collecte

Activités Associatives

Avec la rentrée, les différentes activités associatives reprennent.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à contacter les responsables :

Ki-jutsu : inscriptions le 11 septembre à 18 h 30 à la salle polyvalente

les cours ont lieu le mardi soir pour les enfants et adultes, à 18 h 30, à la salle polyvalente.

Danse : à partir du 12 septembre

enfants et adolescents: le mercredi, à partir de 16 h, à la salle d'évolution près de la nouvelle école maternelle.

à partir du 15 septembre

Adultes : le vendredi à 19 h au même endroit

renseignements et inscriptions sur place et au 03 21 30 84 97 ou au 06 10 89 15 95

Football : A partir du mercredi 5 septembre

Entraînement des jeunes à 14 h 30, au terrain

Renseignements et inscriptions sur place

Les reponsables nous informent qu'ils cherchent particulièrement des enfants nés en 2003 et avant.

Gymn abdo-fessiers : à partir du 6 septembre

Tous les jeudis à 18 h 30 à la salle d'évolution de l'école maternelle

Fitness et cardio : à partir du 6 septembre

Tous les jeudis à 19 h 15, à la salle polyvalente.

Pour ces deux activités, renseignements : Mme Guilbert : 06 32 63 39 43

Inscriptions sur place

Danse ZUMBA : à partir du 6 septembre

tous les jeudis à 18 h 30 à la salle des fêtes

Renseignements et inscriptions sur place ou au 03 21 30 20 36

Marche : avec le PEPS, voir tract joint.

Cours de guitare : Le mercredi à la salle des associations

Renseignements et inscriptions ; communauté de communes de Desvres Samer :

Mme Hanquez : 03 21 92 07 20

Informatique : les mardi et vendredi après-midi à la salle du conseil de la mairie,

Renseignements et inscriptions :

-Audrey, cyber point de Desvres au 03 21 99 26 02

-Céline, cyber point de Samer au 03 21 30 24 86

Calendrier des Fêtes

Vendredi 24 août à 19 H 30 : Fête de clôture du centre de loisirs,

Dimanche 26 août : Forestopale avec le club les écureuils de Boulogne-sur-Mer
(tract joint),

Samedi 15 et Dimanche 16 septembre : Journées du Patrimoine, Fête de la Vallée du
Wimereux (tract joint),

Samedi 6 octobre : Ducasse

14 h troc-plantes avec le PEPS (tract joint)

19 h 30 : Repas de la ducasse

Dimanche 7 octobre : Brocante de la ducasse,

toute la journée, manèges et fête foraine

Samedi 13 et dimanche 14 octobre : Braderie Baby-Junior avec C.L.E,

Samedi 20 octobre : Soirée dansante avec le PEPS,

Dimanche 4 novembre : Repas de la section locale de l'UNCAFN,

Samedi 10 novembre : Soirée cabaret avec le Comité des Fêtes,

Dimanche 11 Novembre : Commémoration de l'Armistice de la Guerre 1914/1918 avec la
section locale de l'UNCAFN,

Vendredi 30 Novembre et Samedi 1^{er} décembre : Téléthon avec l'ensemble des
associations du village,

Vendredi 21 décembre : Arbre de Noël de l'Ecole.